

## Le Crédit Agricole du Maroc se mobilise pour la réussite du programme de généralisation de la couverture médicale au profit des agriculteurs et lance Tasbiq Addaman Al-Ijtimaii

Rabat, le mardi 07 juin 2022

Le Crédit Agricole du Maroc, premier partenaire des agriculteurs et du monde rural, se mobilise aux côtés du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour la réussite du programme de généralisation de la couverture sociale au profit des agriculteurs en lançant un produit dédié à l'AMO «Tasbiq Addaman Al-Ijtimaii» et en mettant en place un dispositif spécifique pour accompagner ce programme.

L'accompagnement du Crédit Agricole du Maroc s'inscrit dans le cadre de la vision de sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste et vise à promouvoir l'élément humain et à améliorer les conditions de vie des agriculteurs et leurs familles dans le milieu rural. Il a pour objectif de faciliter et accompagner leur adhésion au régime de l'AMO tout en simplifiant les procédures de prélèvement des cotisations et de remboursement des prestations de l'AMO pour les agriculteurs.

Cet accompagnement est décliné autour de trois principaux axes :

- l'échange de données;
- la communication et la sensibilisation des bénéficiaires;
- la bancarisation et l'inclusion financière.

Le volet échange de données consistera à partager avec les parties prenantes les informations nécessaires concernant les agriculteurs éligibles à cette opération afin de les fiabiliser et permettre à la CNSS de pouvoir servir un maximum de bénéficiaires.

S'agissant de la communication et la sensibilisation des bénéficiaires, le CAM mobilisera son large réseau d'agences Crédit Agricole du Maroc et filiales (La Fondation ARDI, Tamwil El Fellah, Al Filahi Cash et Al Akhdar Bank); ses agences mobiles permettant de toucher les agriculteurs basés dans les zones et régions les plus enclavées, son Centre de Relation Client ainsi que ses canaux digitaux en utilisant les différents services digitaux développés par la banque au cours de ces dernières années en particulier l'application dédiée aux agriculteurs « Imtiazat-e ».

Le troisième axe, relatif à la bancarisation et à l'inclusion financière, doit faciliter la régularité des prélèvements des cotisations de l'AMO et permettre aux agriculteurs de recevoir les remboursements des prestations de la CNSS dans les meilleures conditions.

Pour cela, un produit bancaire dédié nommé « Tasbiq Addaman Al-Ijtimaii » a été mis en place.



Il s'agit d'une avance que le CAM accordera automatiquement à l'agriculteur à sa demande et sans aucune garantie et qui assurera les prélèvements mensuels de la CNSS sur le compte professionnel de l'agriculteur pour une durée pouvant aller jusqu'à trois ans et ce, même en cas de manque de provision.

Cette disposition permet à l'agriculteur de profiter pleinement de la totalité de la couverture sociale et des prestations de l'AMO.

Les remboursements de la CNSS sont servis sur le compte personnel de l'agriculteur quelle que soit la situation du compte professionnel, déduction faite des seules cotisations AMO avancées par la banque.

Pour cela et afin d'accompagner efficacement cette opération d'envergure, le Crédit Agricole du Maroc repense la relation avec l'agriculteur, en mettant désormais à sa disposition deux comptes distincts et complètement étanches pour lui :

- un compte professionnel baptisé « Hssab Al Ard » lié à son exploitation agricole et à son activité professionnelle et dont l'identification sera basée sur le nouveau Registre National Agricole (RNA);
- un compte personnel baptisé **« Hssab Dar »** pour gérer ses besoins personnels et familiaux.

Ils seront également déclinés en version digitale.

La souscription à « Tasbiq Addaman Al-Ijtimaii » se fera dans ce cadre.

Un Centre de Relation Client dédié dans une démarche pédagogique pour promouvoir et expliciter le programme de généralisation de la couverture sociale au profit des agriculteurs

Enfin, le Crédit Agricole du Maroc mettra en place un dispositif renforcé d'assistance et d'accompagnement de l'agriculteur avec la mobilisation de son Centre de Relation Client dédié (CRC) dans le cadre d'une action pédagogique pour expliciter et mobiliser le plus grand nombre de bénéficiaires potentiels sur les avantages et l'intérêt de ce programme de généralisation de la couverture sociale au profit des agriculteurs.

Les actions du CRC se déclineront via :

- Des actions de phoning (appels sortants) pour expliquer aux bénéficiaires éligibles le fonctionnement et les modalités;
- Réception d'appels entrants pour répondre aux questions des agriculteurs sur ce sujet;
- Envoi de SMS VOCAUX pour communiquer aux agriculteurs le bénéfice de ce programme et les inciter à souscrire.

Pour assurer la réussite du programme de généralisation de la couverture sociale au profit des agriculteurs et contribuer à en fédérer le plus grand nombre, le CAM lancera un dispositif



multicanal de communication dédié et une large campagne de communication à vocation pédagogique.